

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N°

DOMAINE : 8.3 Voirie

**Objet : Accès et stockage provisoire de terres pour chantier de diagnostic archéologique ilot F1  
Rue Victor Hugo du N°36 au N°47  
Rue Charles Esmieu du N°11 au N°15  
20 jours ouvrés à compter du 29 janvier 2024**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.

Vu le code pénal notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire, **L'INRAP - 14 rue d'Anthoine - Plateforme d'ARENC - 13002 Marseille** pour le compte de **SCI DIGNEO RU/2020**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

### ARRÊTE :

**Article 1 :** Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

**Article 2 :** Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

**Article 3 :** L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*



Le Maire,  
Eric Le Dissès



# ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du

## LOCALISATION DE LA DEMANDE

Rue Victor Hugo - du N°36 au N°47  
Rue Charles Esmieu du N°11 au N°15  
13700 Marignane

## PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

## LE PETITIONNAIRE

INRAP

Adresse

14 rue d'Anthoine - Plateforme d'ARENC - 13002  
MARSEILLE

Tél./FAX

06 84 51 85 44

Mail [lysiane.rey@inrap.fr](mailto:lysiane.rey@inrap.fr)

## POUR LE COMPTE DE

SCI DIGNEO RU/2020

## DATES ET DUREE DES TRAVAUX

20 jours à compter du 29 janvier 2024

## NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Accès et stockage provisoire de terres pour chantier  
de diagnostic archéologique - Ilot F1

### Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui  Non

HORAIRES DE CHANTIER : 08h00 - 17H00

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

20 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

CHAUSSEE RETRECIE

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE BENNE OU DE CLOTURE DE CHANTIER  
SELON LE PLAN CI-JOINT

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION NACELLE

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain  
Non soumis à accord

Avis/ OBSERVATION Direction PNRQAD  
AVIS FAVORABLE

## Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11  
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur**    Particulier     service public     maître d'oeuvre ou conducteur d'opération     entreprise

Nom : INRAP    Prénom : \_\_\_\_\_  
 Dénomination : \_\_\_\_\_    Représenté par : REY LYDIANE  
 Adresse Numéro : \_\_\_\_\_    Extension : \_\_\_\_\_    Nom de la voie : 14 rue d'Antoine  
Plate forme d'ANC  
 Code postal : 13002    Localité : MARSEILLE    Pays : FRANCE  
 Téléphone : 0684518544    Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
 Courriel : Lydiane.rey @ INRAP.FR

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : \_\_\_\_\_    Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse Numéro : \_\_\_\_\_    Extension : \_\_\_\_\_    Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_    Localité : \_\_\_\_\_    Pays : \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_    Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_    Route nationale n° \_\_\_\_\_    Route départementale n° \_\_\_\_\_    Voie communale n° \_\_\_\_\_  
 Hors agglomération     En agglomération   
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_     Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_   
 Adresse Numéro : \_\_\_\_\_    Extension : \_\_\_\_\_    Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
RUE Victor Hugo du N°36 au N°47 et rue Charles Renoux du N°11 au N°15  
 Code postal 13720    Localité : MARIGNANE  
 Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : \_\_\_\_\_  
 Référence cadastrale : Section(s) : AN    Parcelle(s) : 409.404    Lieu-dit : Rue Victor Hugo

### Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux  <sup>(1)</sup>

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement  <sup>(2)</sup>    Saillie ou Surplomb  <sup>(2)</sup>    Aménagement d'accès  <sup>(2)</sup>    Ouvrages divers  <sup>(1)</sup>

Station service     Renouvellement     Création

Autres  Accès chantier F1 et Stockage de Terres Provisoire Pour D.A  
 Date prévue de début d'application 29.01.2024    Durée d'application (en jours calendaires) : 20

**Nota :** Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

<sup>(1)</sup> Compléter le cadre ouvrages divers    <sup>(2)</sup> compléter le cadre correspondant

**Dépôt ou stationnement <sup>(2)</sup>**

Demande initiale  Prolongation  référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux  Benne  Grue  Etalage   
 Echafaudage  Mobilier urbain  Terrasses de café  Vente le long de la voie ou sur aire de service   
 Autres (à préciser)  : .....

**Saillie ou surplomb <sup>(2)</sup>**

Largeur : de la voie \_\_\_\_\_ mètres de la saillie \_\_\_\_\_ mètres  
 des trottoirs \_\_\_\_\_ mètres Hauteur sous saillie \_\_\_\_\_ mètres

**Aménagement d'accès <sup>(2)</sup>**

Avec franchissement de fossé  : Diamètre du tuyau \_\_\_\_\_ millimètre Longueur \_\_\_\_\_ mètres  
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée \_\_\_\_\_ mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé  Largeur de l'aménagement \_\_\_\_\_ mètres

**Ouvrages divers <sup>(1)</sup>**

Travaux sur ouvrages existants  Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable  Eaux pluviales  GDF  Opérateurs réseaux   
 Eaux usées  EDF  Autres (à préciser)  : .....

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	_____ mètres	_____ mètres
Tranchée transversale	_____ mètres	_____ mètres
Fonçage	_____ mètres	_____ mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement  Arrêt bus  Passage supérieur ou inférieur  Équipements de la route   
 Autres (à préciser)  : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande  
 Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000<sup>ème</sup> <sup>(3)</sup> Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb  
 Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50<sup>ème</sup>

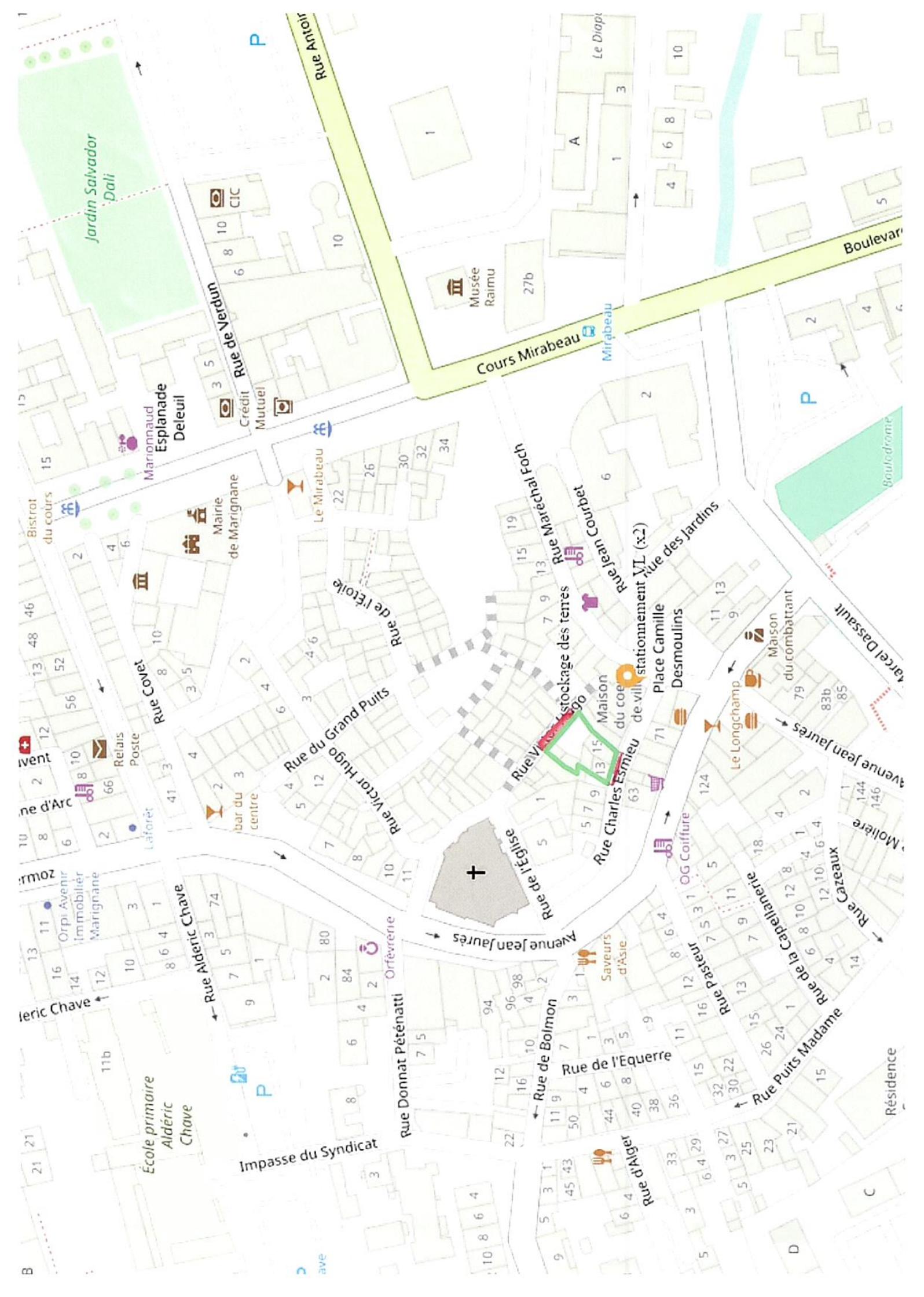
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine  
 Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50<sup>ème</sup>   
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50<sup>ème</sup>

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 19 01 2024  
 Nom : REV Prénom : Lysiane Qualité : Assistante technique

(3) Extrait cadastral ou équivalent



Jardin Salvador Dali

Esplanade Deleuil

Mairie de Marignane

Rue de l'Église

Rue du Grand Puits

Rue Victor Hugo

Rue Aldéric Chave

École primaire Aldéric Chave

Impasse du Syndicat

Rue de l'Église

Musée Raimu

Maison du copiste

Place Camille Desmoulins

Stationnement VI (x2)

Place Camille Desmoulins

Rue de la Capellane

Rue Puits Madame

Rue de l'Équerre

Rue de Bolmon

Rue de l'Équerre

Rue de Verdun

Rue Anor

Cours Mirabeau

Rue Marchal Toth

Rue Jean Couët

Rue de la Capellane

INRAP  
ilot FI

Plan des Accès et Stockage

stockage des terres

stationnement VL (x2)

Accès  
lotissement  
Charrière

